

La Chambre des communes se retire.
Il plaît à Sa Majesté la Reine de se retirer.
Le Sénat reprend sa séance.

COMITÉ DU RÈGLEMENT ET DES PRIVILÈGES

NOMINATION

L'honorable M. Aseltine (au nom de l'honorable M. Haig), propose, avec l'assentiment du Sénat:

Que tous les sénateurs présents durant la session actuelle forment un comité chargé d'examiner les us et coutumes du Sénat, ainsi que les privilèges du Parlement, et que ledit comité soit autorisé à se réunir dans l'enceinte du Sénat selon qu'il le jugera nécessaire.

(La motion est adoptée.)

COMITÉ DE SÉLECTION

NOMINATION

L'honorable M. Aseltine (au nom de l'honorable M. Haig), propose, avec l'assentiment du Sénat:

Que, conformément à l'article 77 du Règlement, les honorables sénateurs Aseltine, Beaubien, Haig, Macdonald, Monette, Quinn, Taylor (Norfolk), Vaillancourt et White forment un comité de sélection chargé de désigner les sénateurs qui feront partie des divers comités permanents de la présente session. Ledit comité fera rapport, avec toute la diligence possible, des noms des sénateurs ainsi désignés.

L'honorable M. Pouliot: Honorables sénateurs, quand donc le rapport du comité de sélection sera-t-il présenté au Sénat?

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, je crois que le comité de sélection se réunira demain vers 11 heures du matin. Sauf erreur, il présentera son rapport au Sénat lorsque celui-ci se réunira à 3 heures de l'après-midi.

(La motion est adoptée.)

Le Sénat s'ajourne jusqu'à demain, à 3 heures de l'après-midi.

BILL CONCERNANT LES CHEMINS DE FER

PREMIÈRE LECTURE

L'honorable M. Aseltine (au nom de l'honorable M. Haig), présente le bill A, concernant les chemins de fer.

Le bill est lu pour la 1^{re} fois.

DISCOURS DU TRÔNE

ÉTUDE REMISE AU 22 OCTOBRE

Il est décidé, sur la proposition de l'honorable M. Aseltine (au nom de l'honorable M. Haig), de remettre au mardi 22 octobre l'étude du discours de Sa Majesté la Reine.

ADRESSE À SA MAJESTÉ

L'honorable M. Aseltine: Honorables sénateurs, je propose, au nom de l'honorable M. Haig, appuyé par l'honorable M. Macdonald:

Qu'une humble Adresse soit présentée à Sa Majesté pour lui faire part du loyalisme et de l'affection de la Chambre et de tous ses sujets canadiens, de leur joie d'accueillir au Canada Sa Majesté et Son Altesse royale le prince Philippe, ainsi que de leur profonde gratitude envers Sa Majesté pour avoir gracieusement ouvert la session du Parlement, marquant ainsi une date historique pour tous les Canadiens.

(La motion est adoptée.)